

## S'ÉPANOUIR EN BRETAGNE

Les socles nourriciers de la société bretonne sont d'ordre tangible autant qu'immatériel. Les grands « communs » qui fondent l'épanouissement de toute société humaine sont pour partie fragilisés dans la Bretagne contemporaine. Si la Bretagne reste identifiée comme une région de forte cohésion sociale, une terre se distinguant par la vigueur de sa culture et par le tempérament de ses paysages, elle a aujourd'hui besoin de politiques publiques qui prennent à bras le corps cette question de la prospérité de nos communs, tant naturels que culturels, comme fondement du développement humain et du « bien vivre ». Nous sommes loin du compte...

Sur le plan environnemental, la qualité de l'eau, de l'air, de la couverture végétale et des sols bretons laisse gravement à désirer. L'eau, cette ressource primordiale dont la disponibilité est suspendue aux grandes mutations climatiques de notre siècle, est un enjeu éminemment sensible en Bretagne. La pollution des eaux (notamment par les produits phytosanitaires et les excédents de nitrate) a quant à elle focalisé l'action de la Région et les mobilisations des citoyens et des associations écologistes depuis plusieurs décennies. Ce qui vaut pour l'eau vaut également pour la qualité de l'air, la vie des sols et des haies. A la sortie du confinement lié à la pandémie de Covid 19, la Bretagne faisait figure de mauvais élève, le taux de dioxyde d'azote dans l'air y ayant baissé, mais non les particules fines, du fait notamment des activités d'épandage agricole. Si elle ne dispose pas de compétence directe en la matière, la Région peut agir sur la qualité de l'air que respirent les Bretons, non seulement en accompagnant plus résolument la mutation des pratiques agricoles, mais aussi en se donnant pour priorité le développement des transports publics, du ferroutage et autres alternatives au transport routier. De même, il apparaît aujourd'hui impératif d'organiser sans tarder la sortie des pesticides, dont les dommages sur le vivant (les pollinisateurs) et sur la santé humaine sont de plus en plus avérés. Dans tous ces domaines – eau, air, vie des sols et reconstitution des haies – nous avons tout autant besoin d'un renforcement de l'engagement individuel et associatif que d'une stratégie régionale proactive, fondée sur la formulation d'objectifs précis et ambitieux, un plein usage des potentialités de coordination régionale des PCAET et des leviers offerts par l'Etablissement Public Foncier Régional (EPF). Il en va de la bonne santé de tous les habitants de la Bretagne, a fortiori à l'heure où arbres, rivières et humus sont parmi nos meilleurs alliés naturels contre les déséquilibres induits par le réchauffement climatique.

Plus généralement, se pose la question de l'action régionale en matière de santé, fondement de l'épanouissement de chacun. Le vieillissement de notre population tout comme les difficultés de la puissance publique face à la récente pandémie de Covid 19 nous imposent d'examiner sérieusement la possibilité de régionalisation de l'ARS, ainsi que la question de l'accès de tous aux soins à l'échelle des bassins de vie bretons. Une attention particulière doit aussi être portée à certains drames de la vie bretonne (dramas souvent intégrés dans une forme de complaisance « culturelle » pour ce qui est trop souvent considéré comme intrinsèque aux mœurs régionales), tels que l'alcoolisme et la question de la consommation de drogues et autres psychotropes, qui ravagent notamment une part de la jeunesse bretonne. A la frontière de la santé physique et mentale, la lutte contre les suicides (en partie liés à la crise de l'agriculture) doit quant à elle devenir une priorité régionale. Avec 25 suicides pour 10 000 habitants, la Bretagne est aujourd'hui la région française la plus touchée par ce phénomène déchirant. Nous nous devons de tout mettre en œuvre, individuellement et collectivement, pour mettre fin à cette tragédie régionale.

Enfin, la question du bien-vivre est intimement liée avec celle de la vitalité culturelle, linguistique et créatrice de la société bretonne. A l'instar de nombreuses régions occidentales, la Bretagne a connu depuis cinquante ans un appauvrissement notable de ses particularités physiques et culturelles. Ronds-points, zones commerciales et ruines de bâtiments agricoles amiantés ne sont pas seulement les symptômes d'un modèle de développement insoutenable, ils sont parmi les nouveaux marqueurs d'un paysage breton en voie d'uniformisation. Il convient de construire une politique des paysages, qui ne se limite pas à la préservation des espaces remarquables mais intègre ce qui nous pourrions appeler le « paysage banal ». Les récents débats sur le choix de la banalité pour les noms de rue ou la campagne ubuesque contre le « ñ » de la langue bretonne ressortent du même phénomène d'appauvrissement de la richesse culturelle de la Bretagne. Le recouvrement du droit à la diversité dans tous les domaines de la vie bretonne, depuis la question du vivant jusqu'à celle des politiques linguistiques, doit être affirmé comme l'un des soubassements de toute action régionale authentiquement soucieuse du développement humain de ses citoyens.

La Bretagne dispose de nombreux atouts en la matière. Ses productions culturelles sont riches et variées dans tous les domaines, du cinéma en passant par l'édition et la musique. Dans ces sphères, la Bretagne recèle des filières rassemblant tous les corps de métier nécessaires à une création culturelle de qualité. Reste à se pencher sur la question de l'accessibilité et de la diffusion de ces expressions culturelles auprès de tous les citoyens et de la répartition équilibrée de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire breton, et notamment à l'extérieur des trois métropoles. Cette construction d'une armature de diffusion pour les productions des acteurs culturels en Bretagne est la condition de l'émergence d'un véritable espace public et médiatique breton. C'est à partir d'une approche similaire qu'il conviendrait de renforcer le rayonnement des langues de Bretagne et des productions culturelles en langue bretonne dans l'espace public. La Bretagne dispose à ce jour d'une trame de radios associatives, de dispositifs de culture populaire, d'écoles immersives ainsi que de filières bilingues dans l'enseignement public et privé. Au-delà du soutien financier – nécessaire et bienvenu – de la Région, l'enjeu est bien celui d'un décloisonnement de la place de la langue bretonne dans notre société, et la pleine intégration des productions à l'espace culturel commun et aux nouvelles technologies (médias numériques, couverture RNT, etc.) Pour ce faire, nous avons besoin d'un nouveau diagnostic, complet et actualisé, de l'état de la langue bretonne et des dynamiques induites tant par le renouvellement des générations que par les nouvelles pratiques, notamment en milieu urbain. Car la langue bretonne n'est pas seulement le moyen de mieux habiter nos paysages et notre histoire, elle est aussi le véhicule de nouvelles formes de sociabilité et l'expression d'une singularité irremplaçable.

#### **NOS PRIORITES pour le prochain mandat régional :**

- Assurer un environnement de qualité pour chacun
  - o Préserver et reconquérir la qualité de l'air, de l'eau et des sols, en respectant strictement les normes de santé publique.
  - o Assurer l'accès au soin pour tous avec une attention particulière sur l'alcoolisme et la consommation de drogues et de psychotropes, notamment au sein de la jeunesse.
  - o Au-delà de la nécessaire production normative de la Région, favoriser l'engagement de tous et chacun dans l'entretien des grands communs régionaux (maillage bocager, amélioration des paysages naturels et urbains, production culturelle)
- Renforcer le rayonnement culturel et associatif breton
  - o Assurer la pérennité de l'écosystème associatif breton, dans toute sa diversité
  - o Développer une stratégie de l'environnement culturel pour chacun en veillant à la répartition équilibrée de l'offre dans tous les territoires bretons.
  - o Intégrer culture et langues bretonnes dans l'ensemble de l'espace culturel régional

